

La récupération... ce n'est pas une option!

La récupération des matières résiduelles contribue pleinement à protéger l'environnement et à préserver nos ressources. Pour mieux récupérer, et par le fait même éviter les surtaxes, il suffit de recycler chaque matière de la bonne façon. (Il est interdit de jeter ces matières aux ordures.)

◆ Bac de récupération (bac bleu)

Il est important de déposer seulement les matières recyclables acceptées dans votre bac bleu, car nous avons des surcharges pour les rejets (matières non acceptées au centre de tri). Les catégories de matières acceptées sont:

- ◆ Les contenants
- ◆ Les emballages
- ◆ Les imprimés

} Voir la liste détaillée incluse dans le journal. }

◆ Bac de compost (bac brun)

Tous les restes de nourriture ainsi que les résidus verts sont acceptés dans le bac brun. Vous pouvez disposer de vos résidus directement dans le bac, dans un sac de papier ou tout simplement les emballer dans du papier journal. Les sacs de plastique sont INTERDITS. Voir la liste complète des matières acceptées à la fin du journal.

◆ Matières électroniques (Technologie de l'information et des communications)

Ces matières ne doivent pas se retrouver dans les sites d'enfouissement, car elles sont extrêmement nocives pour l'environnement. Elles doivent être déposées dans un point de dépôt officiel (écocentre) et non dans le bac bleu (ex.: ordinateurs, téléphones, imprimantes, téléviseurs, consoles, etc.).

◆ RDD (Résidus domestiques dangereux)

Pour vous départir de façon responsable de vos RDD (valorisation ou élimination sécuritaire), apportez-les dans votre point de dépôt municipal. Il accepte les piles rechargeables ou non, les ampoules fluocompactes et néon, la peinture, l'huile à moteur, les filtres et contenants, l'antigel et l'huile végétale (friture).

Pour les produits résidentiels plus nocifs, il faut vous rendre dans un dépôt spécialisé soit: l'écocentre de St-Urbain, l'écocentre de L'Isle-aux-Coudres et le garage municipal de Baie-Saint-Paul (chlore, nettoyants, pesticide, etc.). **Tous les dépôts municipaux sont ouverts de mai à octobre seulement.**

◆ Pneus

Rapportez-les gratuitement chez un garagiste participant. Les pneus sont refusés dans les écocentres.

◆ Appareils ménager et encombrants

Une collecte d'encombrants est offerte 2 fois par année au printemps et à l'automne. En tout temps, vous pouvez disposer de vos encombrants (sans frais) dans les écocentres selon l'horaire en vigueur.

Suite de l'article
en couverture

◆ **Matériaux de construction**

Les écocentres sont conçus pour recevoir ces matériaux.

◆ **Textile**

Donnez ou vendez vos vêtements, souliers, ou autres textiles en bon état. Deux organismes communautaires les récupèrent pour leur donner une deuxième vie, soit le Centre communautaire Pro-Santé de Baie-St-Paul et l'organisme l'Ancre de L'Isle-aux-Coudres. Vous pouvez aussi apporter vos sacs de linge à l'écocentre de St-Urbain.

Si toutes ces matières se retrouvaient au bon endroit, le volume des ordures serait considérablement réduit et les coûts liés à leur collecte et élimination aussi.

Pensez-y!!

Distribution de compost 2016 « nouvelle formule »

Pour la 3^e année consécutive, la **MRC de Charlevoix organisera une journée de distribution de compost le samedi 4 juin de 9 h à 16 h**. Cette activité est réalisée dans le cadre de la semaine de l'environnement.

La nouvelle formule de distribution permettra aux résidents qui voudront du compost, de se présenter à l'**écocentre de St-Urbain, le samedi 4 juin**, avec leurs propres contenants (sacs ou chaudières de grosseurs raisonnables) qu'ils rempliront eux-mêmes, après avoir montré leur preuve de résidence. Le nombre de contenants à remplir devra être autorisé par la représentante de la MRC sur place. Le remplissage de remorque n'est pas accepté.

La quantité de compost est limitée et nous aimerions qu'un maximum de citoyens en profite!

Agrandissement de la collecte du bac brun

En 2016, toutes les municipalités de la MRC de Charlevoix participeront à la collecte des matières organiques. En effet, la municipalité de L'Isle-aux-Coudres était la seule à ne pas avoir accès à la collecte. Cependant, à partir du mois de mai, elle y sera intégrée. Toutes les résidences permanentes de L'Isle se verront livrer un bac brun de 240 litres. Une soirée d'information sera offerte aux résidents soucieux d'en apprendre plus sur cette collecte.

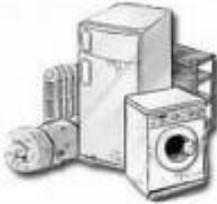
De plus, d'autres secteurs situés dans des municipalités déjà desservies, seront ajoutés. Voici la liste des rues qui participeront à la collecte des matières organiques au printemps 2016 :

- ◆ **Baie-Saint-Paul** : chemin Cap-aux-Corbeaux N et S , chemin du Cap-aux-Rets, rue du Nordet, rue du Noroit, rue du Suroît, côte du Quêteux, rang Saint-Antoine N et S, Montée Tourlegnon et route 362 .
- ◆ **Les Éboulements** : route du Fleuve, rue de la Vieille Forge, rang Éboulements Centre et route du Port.
- ◆ **St-Hilarion** : route 138 (de la limite de St-Urbain à #374).
- ◆ **St-Urbain** : rue Cap-Martin et rang St-Georges.
- ◆ **Petite Rivière St-François** : chemin de la Martine.

En tout cela fera un peu plus de 1200 nouveaux bacs qui seront distribués au printemps 2016.

L'heure des bilans

Voici divers tableaux montrant le total des matières récupérées (en tonne métrique) sur le territoire de la MRC pour les trois dernières années.



Valorisation dans les écocentres			
Écocentres	2013	2014	2015
St-Urbain	423	463	467
Baie-Saint-Paul	46	34	22
Isle-aux-Coudres	106	104	114
Total (Tm)	575	601	603

Résidus domestiques dangereux			
Année	2013	2014	2015
Total (Tm)	16	18	18.4



N'oubliez pas que les huiles de friture sont acceptées dans les dépôts de RDD.



Collecte de récupération			
Année	2013	2014	2015
Total (Tm)	1950	1917	1907

Collecte de matières organiques			
Année	2013	2014	2015
Total (Tm)	386	406	624



La MRC de Charlevoix passe de la certification Argent à Or

Depuis 2012, la MRC est attestée par le programme de Recyc-Québec « ICI on recycle », niveau Performance échelon Argent. Afin de poursuivre son engagement, la MRC a mis en place plusieurs petites actions afin de diminuer davantage la quantité de matières envoyées aux déchets. Par exemple, la mise en place des bacs à compost dans les salles de bain afin d'y valoriser le papier à main, la multiplication des bacs bleus dans les airs communs, la diminution de la grosseur des poubelles de bureau qui sont passées de 13 litres à 2 litres et la sensibilisation continue des employés au 3 RV.

Grâce à nos efforts, la MRC de Charlevoix a maintenant atteint l'échelon Or du niveau Performance, le plus haut niveau de cette certification. Nous incitons tous les organismes et commerces à faire de même et à prendre en main la gestion de leurs déchets. Nous sommes à votre disposition pour vous informer et vous aider à atteindre vos objectifs. Communiquez avec nous!



Matières compostables (bac brun)

Tous les restes de nourriture crus, cuits ou pourris. Tous!

- ◆ Pain et céréales
- ◆ Pâtes alimentaires et riz
- ◆ Fruits, légumes et noyaux
- ◆ Viande et os
- ◆ Poissons et fruits de mer
- ◆ Produits laitiers
- ◆ Œufs et écailles
- ◆ Marc de café et filtres papier
- ◆ Sachets de thé et tisane
- ◆ Desserts et pâtisseries
- ◆ Noix et écales



- ◆ Nourriture pour animaux
- ◆ Paille et foin
- ◆ Plantes et fleurs
- ◆ Mauvaises herbes et feuilles
- ◆ Feuillage de cèdre
- ◆ Gazon (herbicyclage meilleure solution)
- ◆ Cendre de poêle (refroidie 72 heures avant)
- ◆ Papiers mouchoirs et papiers essuie-tout
- ◆ Sacs de papier pour mettre les résidus
- ◆ Feuilles de papier journal pour emballer les résidus



N'oubliez pas, les sacs de plastique (compostables ou non) sont interdits dans la collecte du bac brun.

Matières non acceptées

- ◆ Sacs de plastique
- ◆ Morceaux ou bûches de bois
- ◆ Sable
- ◆ Couches



- ◆ Produits sanitaires féminins
- ◆ Filtres de cigarette
- ◆ Branches plus grosses que 1 cm de diamètre
- ◆ Tout autre déchet non organique



La collecte du bac brun , moi j'embarque!

- ◆ Pour faire un geste concret pour l'environnement
- ◆ Pour économiser sur les frais d'enfouissement (moins cher de composter)
- ◆ Pour diminuer l'émission des gaz à effet de serre
- ◆ Pour laisser un environnement plus sain aux futures générations

Suivez-nous sur facebook



www.facebook.com/mrccharlevoix.verdure

